MERVILLE

La nature reprend ses droits au cœur et autour de la commune



Des collégiens ont planté trois arbres, jeudi matin, aux Prés de la ville.

Jeudi matin, une classe de sixième du collège Saint-Robert s'est rendue aux Prés de la ville pour y planter des arbres, dans le cadre d'un projet d'implantation de corridors boisés et de zones humides.

Alain Tredez, consultant à l'Agenda 21 (plan d'actions pour le développement durable), a expliqué le projet, qui se développera en trois phases, sur quatre ans : il s'agit de créer et de valoriser des corridors biologiques en ville et autour, sur 1 200 hectares de zones humides, dont 4,5 hectares dans la commune.

Pour éviter la disparition d'espèces animales et végétales et entretenir la biodiversité, les corridors boisés et zones humides permettent de relier entre eux les milieux naturels. La première phase du projet est en cours aux Prés de la ville, au cœur de la commune, avec l'aménagement d'une réserve d'eau en pente douce et la création d'une roselière. Un îlot d'arbres isolés sera maintenu en réserve naturelle pour les espèces animales.

La création de mares en projet

Les phases suivantes consisteront à élargir le corridor boisé autour de la commune, à réaliser une liaison entre la forêt de Nieppe et les communes de Merville et Lestrem, à restaurer des haies et favoriser le développement de bandes enherbées le long des fossés. Sur le secteur, une douzaine de mares devraient être créées et près de cent mille arbres seront plantés. La gestion différenciée des espaces et le semis de prairies fleuries auront pour objectifs de favoriser la biodiversité et le retour d'espèces animales.

En présence de Jacques Parent, maire, de Jean-Louis Wattez, président de Lestrem Nature, et d'élus locaux, les collégiens ont symboliquement planté trois arbres d'espèces locales : érable, frêne et bouleau devraient prendre racine puisqu'ils ont été plantés à la Sainte-Catherine. ■